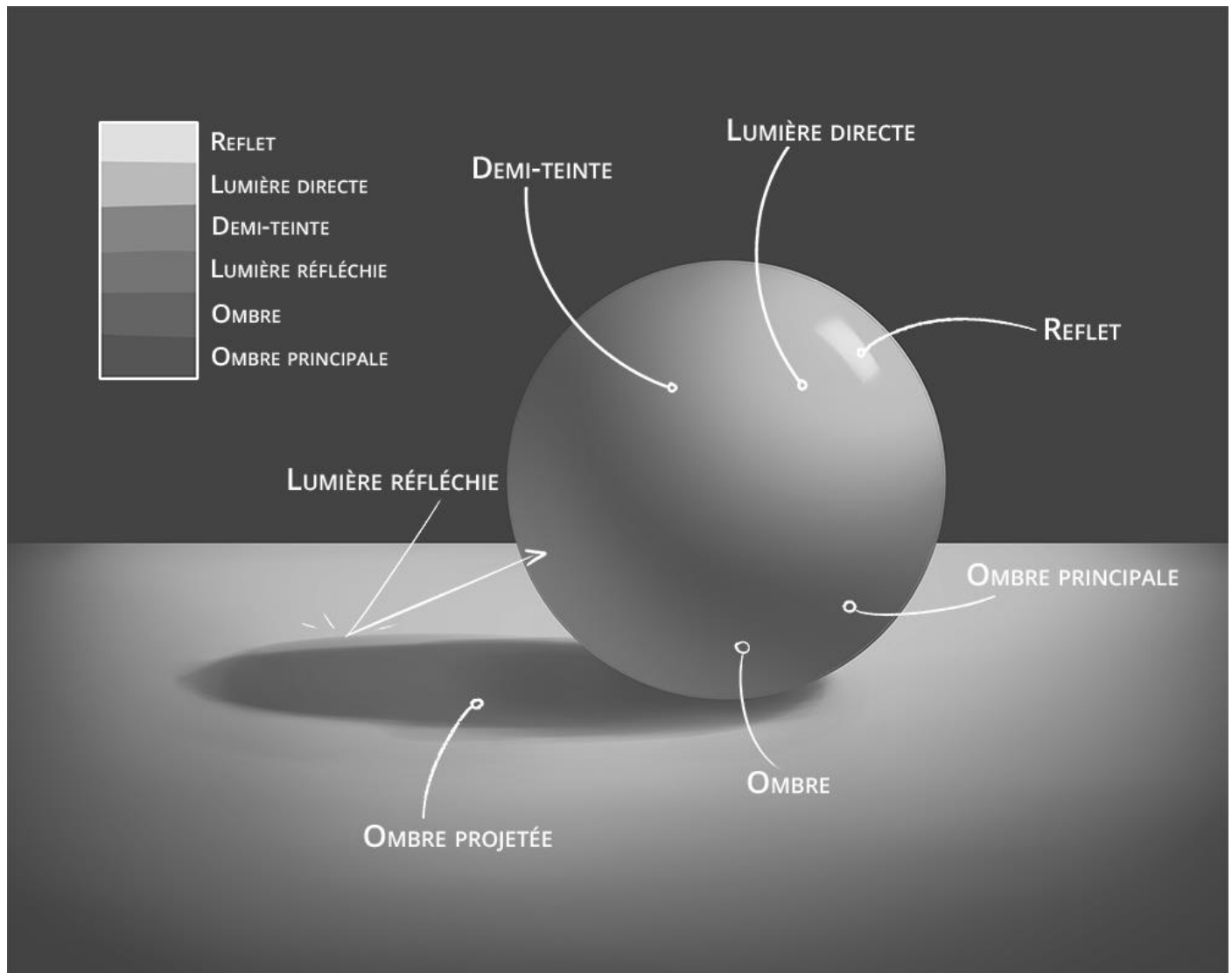


## Atelier 10 - La lumière par la valeur

Pour faire suite à nos observations précédentes, nous allons aborder les règles de l'ombre et de la lumière par la valeur.

Les valeurs sont décomposées en sept parties ; trois se trouvent dans la lumière et quatre dans l'ombre.

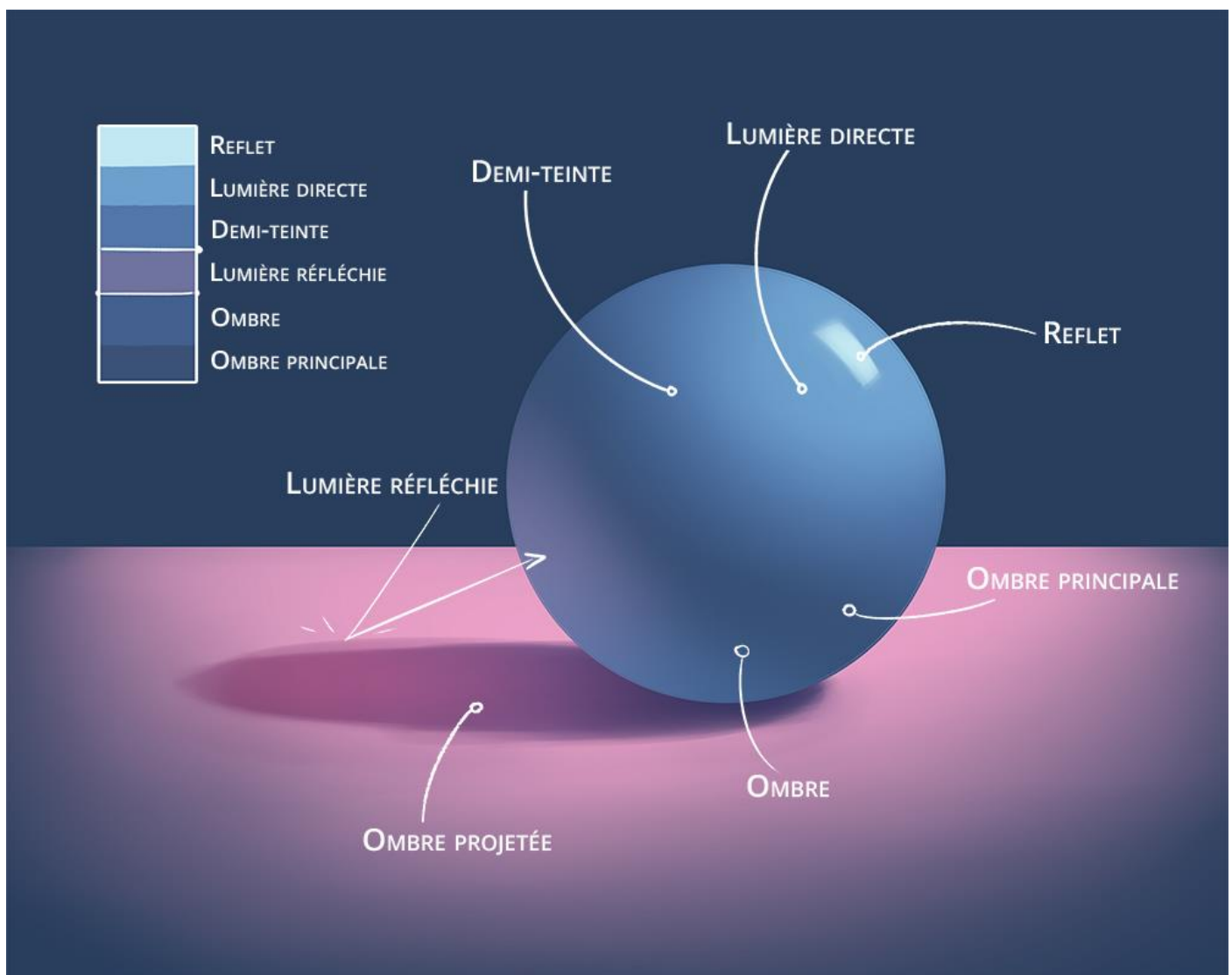


1. le reflet n'est pas systématique mais il s'agira toujours de la zone la plus claire (le nom d'usage est l'éclat)
2. la lumière directe est la zone qui fait la jonction entre le reflet et la demi-teinte. Elle part d'un clair pour progressivement foncer.
3. la demi-teinte est la zone qui fait la jonction entre la lumière et l'ombre
4. l'ombre principale est la partie la plus foncée de l'objet. C'est la ligne qui sépare l'ombre et la lumière (le nom d'usage est le terminateur). Elle se poursuit vers une zone plus claire.

5. la lumière réfléchiée, c'est le phénomène plus ou moins accentué de la réverbération de la lumière sur le plan. Elle contribue à renforcer l'impression de volume dans le dessin.
6. l'ombre portée, c'est la partie sur le plan où la lumière est masquée par le sujet.
7. l'accent est toujours la partie la plus sombre du dessin. Il se peut qu'il ne soit pas distinguable (cf. exemple au-dessus) et peut n'être qu'une simple ligne.

Conseil : toujours commencer par la partie la plus sombre car il est plus facile de foncer que d'éclaircir.

Cas particulier en couleur concernant la lumière réfléchiée. Si le plan possède une teinte particulière, celle-ci viendra s'ajouter à celle du sujet.



### Exercice 1 :

Dessin du sujet en tenant compte des effets d'ombre et de lumière en travaillant les 7 zones.

Astuce : dessiner légèrement les limites de zones et poser les valeurs. Dessiner en ne marquant pas trop fort les transitions entre les zones.

### Exercice 2 :

Dessin du sujet en tenant compte des effets d'ombre et de lumière en travaillant rapidement avec ces 3 méthodes : ombre progressive en 2 tons, ombre en clair obscur, ombre en dégradé.

